

Comment les Français sont passés à côté des postes clés dans les cabinets de la Commission européenne



La Commission Juncker est récemment entrée officiellement en fonction. Les gardes rapprochées de chaque commissaire sont désormais sur le point d'être constituées.

Avec Dominique
Michel

Atlantico : Si officiellement les États n'ont pas leur mot à dire dans la composition des cabinets de la Commission européenne, officieusement, chacun développe une stratégie pour placer ses nationaux dans l'espoir d'influencer les décisions ou être alerté des intentions de la Commission. Surprise, les responsables français sont présents dans une vingtaine de cabinets seulement... Est-ce là un phénomène nouveau ou l'absence française date-t-elle ? Quand s'est opéré le déclin ?

Dominique Michel : Constatons que la présence française dans les cabinets des commissaires reste élevée. Mais aussi que les postes les plus stratégiques, ceux de chef et chef adjoint de cabinet des portefeuilles clés lui échappent en grande partie. Ce n'est pas une surprise car on est là dans la continuité d'un repli qui remonte au "grand élargissement" de 2004 suivi de celui de 2007, soit un total de 12 pays, le double d'Etats membres d'avant 1994, le triple de l'Europe des pays fondateurs ! Il y a eu insu combinaison de plusieurs facteurs, notamment politique et linguistique, en interaction mutuelle. Le centre de gravité de l'UE s'est décentré vers le Nord et l'Est, au détriment d'un équilibre où la France se trouvait au milieu du balancier entre les polarités latines et anglo-saxonnes. La langue française, longtemps langue prédominante, a du rendre du terrain à l'anglais. Et la tradition de fonctionnement de la haute administration française, sur laquelle s'était modelé celui de la Commission européenne, a été peu à peu rongée par les méthodes de management anglo-saxonnes.

La politique européenne conduite officieusement ces dernières années consistait à privilégier et mettre en avant les postulants de pays récemment entrés dans l'UE. La France est-elle victime de cette politique préférentielle qui ne dit pas son nom ou a-t-elle tout simplement perdu de son influence ?

Politique préférentielle n'est peut être pas le terme juste. Le rééquilibrage était inévitable : les nouveaux arrivants au sein de l'UE ne pouvaient se contenter de strapontins et, les années passant, leur appétit s'est renforcé. Pour les raisons évoquées plus haut. Il n'y aura pas de retour proprement dit des pays fondateurs sur la scène mais il est possible que des coopérations renforcées entre certains de ces pays et d'autres puissent redonner un rôle moteur à des pays fondateurs comme la France et l'Italie. Le poids économique de l'Allemagne ne peut indéfiniment servir de balancier ou, ce qui serait pire, de seul juge de paix des orientations politiques de l'Union. S'il faut revenir aux fondateurs, c'est au sens où les institutions européennes retrouveraient à s'inspirer d'un esprit pionnier, novateur et d'une vision capable de la relancer puissamment, au moment où le besoin d'une telle impulsion se fait

cruellement ressentir.

Comment expliquer dans ce cas qu'Allemagne et Angleterre se positionnent mieux ? Ont-ils une plus grande "conscience européenne" ?

Ce n'est pas de conscience européenne dont il s'agit ici, mais de conscience tout court ! Conscience qu'une forte coordination, qu'un effort soutenu sur le long terme et une transmission rapide, non bureaucratique de l'information est essentielle: c'est que fait le Foreign Office depuis Londres et la chancellerie à Berlin. Cela dit, il faut aussi une adéquation entre la fin et les moyens : quand on voit le peu d'estime donnée par les présidents et gouvernements français successifs aux responsables en titre du dossier européen au MAEE avec des changements permanents à la tête du secrétariat d'Etat (offert récemment en lot de consolation pour un hiérarque du PS viré de son poste au parti), on peut se demander si le dispositif européen intéresse un tant soit peu la direction de notre pays ...

Paris dénombrait 28 membres de cabinet français lors de la dernière période, dont 4 porte-paroles. Ils devraient être 26 sous ce nouveau mandat, dont 2 porte-paroles, répartis dans 19 cabinets (2 détachés auprès de Jean-Claude Juncker). Pour cette nouvelle Commission plus précisément, l'erreur française réside-t-elle aussi dans le fait qu'elle a poussé des profils diplomatiques plutôt que techniciens, plus recherchés par la Commission ?

Je ne connais pas les raisons des choix français en la matière. Pour certains postes, en effet, un fort profil "technicien", très connaisseur du dossier, peut être priorisé par un commissaire à l'agriculture, mais un profil diplomatique a aussi son intérêt pour des domaines comme l'énergie, dans le climat de tensions actuelles avec la Russie.

Les décisions ne sont toutefois pas arrêtées. Agriculture, énergie, économie... Quelles sont les grandes DG où les Français se devront d'être présents ? Et pourquoi ?

Vous avez cité trois des secteurs les plus importants pour lesquels être à ma tête de la DG peut apporter un avantage dans la connaissance fine des dossiers. Il y en a d'autres, considérés comme mineurs par certains mais qui valent la peine d'y investir de très bons éléments : je pense à la Culture, en particulier si le Commissaire en charge paraît peu convainquant pour ce poste, alors que les discussions se poursuivent entre européens et américains sur le contenu et les modalités du futur traité transatlantique et que l'exception culturelle française peut se voir à tout moment menacée par ceux qui ne voient dans la culture qu'une marchandise comme les autres.

Propos recueillis par [Franck Michel](#) / sur [Twitter](#)